



La réglementation sur le transport expliquée

Aperçu du cours

Le cours vise à orienter les transporteurs et l'ensemble des personnes impliquées dans le transport des bovins, tels que les employés d'encans. Il s'agit de clarifier la réglementation sur le transport en abordant trois thèmes principaux : le comportement et la manipulation des bovins, les étapes et la préparation du transport et enfin, la gestion des risques.

À qui s'adresse ce cours?

Les transporteurs de veaux laitiers et de bovins de réforme, le personnel des encans, les producteurs, qu'ils soient professionnels, petits transporteurs, commerçants d'animaux ou producteurs/transporteurs. Toutes les personnes intéressées et qui participent au transport des bovins, plus particulièrement des bovins de réforme et des veaux laitiers.

Objectifs du cours

Ce module d'introduction vise à guider le participant dans ses responsabilités au regard de la réglementation sur le transport et dans son évaluation des risques. Il vise également à fournir des recommandations afin de mieux gérer ces risques potentiels.

Durée du cours

Vous pouvez suivre ce cours en ligne à votre rythme. Vous pouvez l'arrêter en tout temps et le reprendre là où vous étiez. Le cours dure 1 heure et 30 minutes.

À la fin du module, vous obtiendrez une attestation d'achèvement que vous pourrez imprimer pour vos dossiers.

Cette formation a été créée par Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) et Gestbeau en partenariat avec les associations des producteurs laitiers, des producteurs de veau et des producteurs de bovins de l'Ontario, des producteurs laitiers de la Nouvelle-Écosse, des producteurs laitiers de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'avec l'Agri-Commodity Management Association (qui regroupe les associations des producteurs de bovins de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse).